

Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

RS7135 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	210, 210n, 210p
Formacode(s)	21060, 32047, 32654, 32048
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2025
Date d'échéance	30/04/2030

Certificateur(s)

FEDERATION ASSOCIATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL (F.A.D.E.A.R.)
· SIRET : 34990253600029

ASSOCIATION REGIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL DE
PROVENCE-ALPES-COTE D AZUR (ARDEAR PACA) · SIRET : 50925249000032
<https://www.agriculturepaysanne.org/ardear-paca>

ASSOCIATION REGIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL AUVERGNE
RHONE ALPES · SIRET : 39230355800036
<https://www.agriculturepaysanne.org/auvergne-rhone-alpes>

ASSOCIATION REGIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL OCCITANIE ·
SIRET : 43393335500037
<https://www.agriculturepaysanne.org/ARDEAR-Occitanie>

Partenaires habilités

15 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 15 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGRICULTURE PAYSANNE DES COTES D'ARMOR	409856879 00039	Former et organiser l'évaluation
ARDEAR NOUVELLE-AQUITAINE	824568752 00037	Former et organiser l'évaluation
ASSOC DEPARTEMENTALE TERRES VIVANTES 34	413953738 00023	Former et organiser l'évaluation
Association de Développement de l'Emploi Agricole et Rural de l'Aveyron	429380058 00033	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE FORMATION COLLECTIVE A LA GESTION	387463912 00031	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE FORMATION COLLECTIVE A LA GESTION CENTRE VAL DE LOIRE	388974016 00023	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL DU GERS	440726859 00042	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION REGIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL NORMANDIE	423913318 00030	Former et organiser l'évaluation

CENTRE D'INITIATIVES POUR VALORISER L'AGRICULTURE ET LE MILIEU RURAL ALLOUVILLE	934067901 00017	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE D'ANTIBES	190607937 00033	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 15 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs7135-chiffrer-son-projet-de-creation-reprise-ou-developpement-d-activite-en-agriculture-paysanne/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification « Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne » répond aux besoins de ces porteurs de projet, en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires à l'élaboration et la maîtrise de leur projet via le dimensionnement de leurs ateliers et le chiffrage de leur prévisionnel économique. En cela, elle sécurise la création, la reprise ou le développement d'une activité agricole et donne aux futurs paysans l'autonomie nécessaire au développement résilient de leur ferme.

La certification apporte aux porteurs de projets agricoles les compétences indispensables pour mener à bien l'élaboration du chiffrage de leur projet, véritable colonne vertébrale de leur future installation.

La viabilité économique se réfléchit dès le montage du projet, avec des investissements modérés et/ou progressifs, des choix de production qui cherchent à s'adapter aux aléas climatiques et des modes de commercialisation qui tentent de s'affranchir des crises systémiques... Il s'agit aussi d'adapter finement les techniques de production aux exigences écologiques (énergie, aléas climatiques, biodiversité, ressource en eau...) et d'identifier les aides financières existantes encourageant à les mettre en œuvre.

La maîtrise de sa stratégie et des prises de décision sur sa ferme implique que le paysan puisse conserver son autonomie, y compris dans la gestion de son budget. La viabilité de son projet étant aussi primordiale, le futur paysan doit penser à l'organisation de son travail, en termes de temps passé notamment, en lien avec les éléments économiques qui en résultent.

Enfin, la certification fait du créateur ou repreneur d'activités agricoles un interlocuteur crédible aux yeux des acteurs qu'il doit solliciter à cette étape de son projet : banques, propriétaires fonciers, agriculteur cédant, collectivités, etc, en étant autonome sur l'élaboration et le pilotage de son budget prévisionnel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Définir les caractéristiques et besoins d'un projet pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne.

Construire un plan économique et de production en dimensionnant ses ateliers, au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation, en s'appuyant sur des systèmes de production similaires présents dans son environnement et des éléments technico-économiques issus de la littérature professionnelle, pour élaborer son prévisionnel économique.

Planifier les investissements en termes de moyens de production - matériel technique, aménagements, foncier, constructions..., nécessaires au projet, en évaluant leurs coûts, pour sécuriser le démarrage et le développement de l'activité.

Identifier les différentes sources de financement du projet (apports privés, emprunt, subvention...) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement.

Élaborer le compte de résultat prévisionnel du projet en identifiant les charges et les produits liés à l'activité à partir des hypothèses de dimensionnement initiales et des références technico-économiques professionnelles et/ou l'expérience professionnelle, pour évaluer la rentabilité économique du projet.

Construire le plan de trésorerie prévisionnel à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnels, pour identifier les points de vigilances et périodes critiques pour la trésorerie du projet.

Analyser son prévisionnel global au regard des objectifs de départ, des besoins privés, des contraintes de la ferme dans son environnement et des principes de l'agriculture paysanne, au moyen des indicateurs issus des prévisionnels économique et financier préalablement élaborés, pour valider le dimensionnement initial ou mieux l'adapter aux aspirations du porteur de projet.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- avoir un projet de création, reprise ou développement d'une activité en agriculture paysanne

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est constitué de deux personnes n'ayant pas participé à la session de formation du candidat :

- Un professionnel en activité qualifiée pour évaluer les compétences relatives à la certification professionnelle;
- Un paysan en activité

Base légale

Date de décision	30/04/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2030
Date de dernière délivrance possible	30/10/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	116	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5944

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Accès site internet -

Accès descriptif de la certification -

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7135/>

Où se former

Formations référencées	33
Organismes	15
Régions couvertes	9
Prix indicatif	651 € – 1 960 €
Durée	28 – 49 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	312
Parcours menés à terme	217

Taux d'achèvement	70 %
Période	06/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	381
Montant total engagé	512 528 €
Coût moyen par dossier	1 345 €
Durée moyenne	35 h
Période	05/2025 – 09/2026
France compétences	94 %
Reste à charge titulaire	4 %
OPCO	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Entreprise	0 %
France Travail	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.